



NOS SERVICES

D'AIDE À LA PERSONNE



Aide et soins
à domicile



Portage de repas



Téléassistance



Prévention



Aide à la fonction
d'employeur



Aide aux
proches aidants



Alternatives
au domicile



Transport
accompagné

adapa

AIDER & ACCOMPAGNER
À DOMICILE



MEMBRE DU RÉSEAU
UNA



POURQUOI CHOISIR L'ADAPA ?

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN

Leader de l'aide à domicile dans le département de l'Ain et membre du réseau national UNA, l'ADAPA porte et défend des valeurs fortes **depuis plus de 60 ans**. Elle dispose d'une autorisation délivrée par le Conseil Départemental.

L'ADAPA vient en aide chaque année à environ **5000 personnes** et s'adresse à tous, plus particulièrement à ceux **fragilisés par l'âge, la maladie ou le handicap**, ayant fait le choix de rester à domicile.

Dans une démarche de **prévention des fragilités** et d'**accompagnement des proches aidants**, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide, d'accompagnement, de soins, pour permettre un **maintien à domicile de qualité** tout en respectant le projet de vie des personnes.

Réduction ou crédit d'impôts selon l'article 199 du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation.



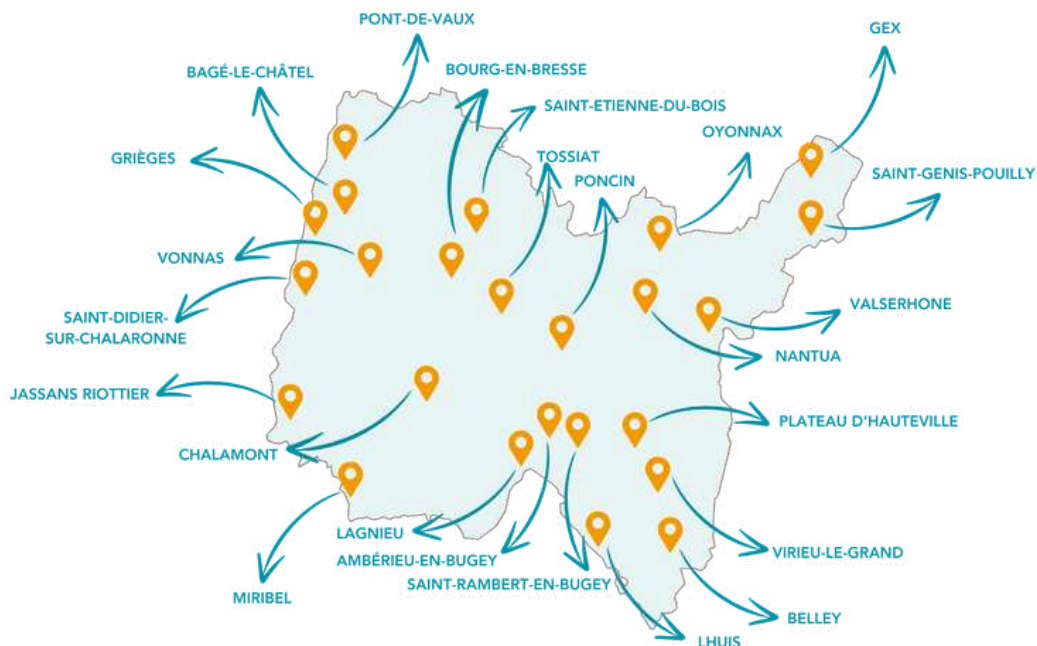
ÉVALUATION À DOMICILE

GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

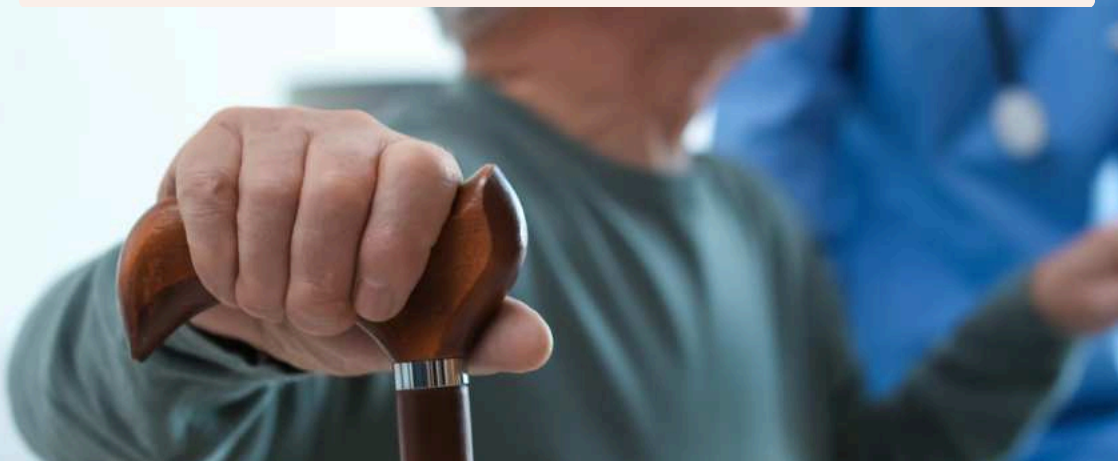


1 ASSOCIATION

24 ANTENNES DE PROXIMITÉ



L'ADAPA est au plus près de chez vous, pour répondre au mieux à vos besoins ! Grâce à ses **24 antennes de proximité**, elle couvre l'ensemble des territoires du département de l'Ain.





NOUS CONTACTER

PAR TÉLÉPHONE :
04 74 45 51 70

PAR MAIL :
ADAPA@ADAPA01.COM

SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.ADAPA01.FR

PAR ADRESSE POSTALE :
4 RUE TONY FERRET BP 159 - 01004
BOURG-EN-BRESSE CEDEX

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Imprimerie du centre - 2 rue Joseph Cugnot 01000 Bourg-en-Bresse

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !



*ADAPA est une association loi 1901 déclarée en juillet 1959,
entreprise de l'économie sociale et solidaire.
Autorisation du Conseil Départemental de l'Ain, arrêté du 28/01/2021.*

